

REGLEMENT DES RANKINGS AFS HAINAUT-NAMUR – SAISON 2021-2022.

Annexe régionale au règlement interne FFS

1) Règles générales

ART1 : Le 'Ranking Régional' est un circuit de tournois protégés (au niveau régional) et réservés aux joueurs inscrits en A.F.S. Hainaut-Namur.. On essaie d'y relever au maximum l'aspect sportif et attractif du snooker.

ART2 : Un tel tournoi sera disputé selon les règles en vigueur et les participants sont tenus de se comporter sportivement et poliment. Si ce règlement comporte des contradictions, les règles énoncées dans le règlement interne de la Fédération Francophone de Snooker, en abrégé FFS, seront appliquées ainsi que les annexes régionales.

ART3 : Les tournois rankings permettent l'attribution de points qui entrent en ligne de compte pour la sélection au Championnat de Belgique de la catégorie. Seuls les joueurs belges pourront être sélectionnés pour le Championnat de Belgique.

ART4 : Le nombre de tournois est fixé en début de chaque année (généralement 5). Le dernier tournoi de la saison est nommé : « Championnat régional ». Ce tournoi n'est ouvert qu'aux joueurs ayant participé à au moins deux rankings dans la catégorie concernée .

ART5 : Un juge de salle est désigné pour chaque journée de compétition. La direction peut être, temporairement, déléguée à un administrateur présent ou à un arbitre officiel. Le juge de salle remettra son rapport au responsable des tournois qui le présentera lors du prochain conseil d'administration.

ART5bis : Un juge de salle participant au tournoi ne peut prendre aucune décision où il serait impliqué. Dans ce cas, ce sont les (ou le) administrateurs présents qui trancheront (sans être eux-mêmes impliqués !).

ART5ter : Il est souhaitable que le juge de salle possède une licence d'arbitrage. Néanmoins, une personne reconnue pour sa bonne connaissance des règles du snooker pourra être désignée.

ART6 : Le conseil d'administration peut refuser une inscription . Un refus d'inscription devra être largement motivé et communiqué à la personne intéressée.

ART7 : En s'acquittant de son droit d'inscription, le joueur accepte automatiquement tous les règlements et il s'engage à les observer. Chaque infraction aux règlements et toutes formes de comportement indécent peuvent mener à une ou plusieurs sanctions infligée(s) par le Conseil d'Administration.

ART8 : Pour la saison 2020-2021, dans les tournois majeurs il n'y aura plus la possibilité d'inscrire un joueur sous forme « Open »

Au niveau de la catégorie des jeunes, afin de promouvoir ce sport, libre choix sera fait par le responsable du tournoi.

2) Règles particulières relatives aux inscriptions

ART9 : Les joueurs s'inscrivent selon les règles en vigueur sous peine de se voir refusés au tournoi. La responsabilité de se voir inscrit de manière valide incombe au joueur. Celui-ci entretiendra donc un lien avec les responsables de son club selon leur organisation interne.

ART10 : Une date limite est renseignée via la rubrique « Evènement » sur la page Facebook de la Fédération (AFS Snooker Hainaut- Namur fédération), ainsi que sur la page du site du Hainaut repris au niveau du site national » bbsa-snooker.be. Le mercredi à 00h00, sera la date limite pour les tournois se déroulant le

Samedi (Seniors 50+ et 60+), et le Mercredi à 00h00, sera la limite autorisée pour les tournois du Dimanche (Masters 40+ et Men).Le tirage sera effectué le jeudi.
Aucune inscription ne sera retenue après ces dates.

ART11 : Le montant de l'inscription est de 20€.
Forfait : inscription + 10 euros.

ART12 : Un joueur n'est en droit de débiter un tournoi que s'il s'est acquitté du montant de son inscription auprès du juge de salle et s'il est en tenue conforme aux annexes régionales.

Indemnisation :

ART13 : Le juge de salle peut-être défrayé selon le barème prévu par le conseil d'administration
Journée complète : 50 euros.

Concernant les arbitres lors de phase finales, ceux-ci seront rénumérés de 10 € lors de ½ finale (best of 3) et lors de best of 5, l'indemnisation sera de 15 €.

Si marqueur en finale : 10€

3) Règles relatives au tournoi

ART14 : Le classement final est basé sur la somme des points des 4 meilleurs tournois effectués durant toute la saison.

ART15 : En cas d'égalité de points, le départage s'effectue sur le niveau le plus haut atteint dans un des rankings considérés, puis sur la différence entre le nombre total de frames gagnés et de frames perdus lors du jeu en phase finale . Si l'égalité persiste, le break le plus élevé primera. En dernier recours, c'est le nombre de tournois disputés qui fera la différence. Si d'aventure, il y avait toujours égalité, un test match serait pratiqué entre les deux joueurs.

ART16 : Le tournoi se joue sur une journée et débute à 9 ou 10 heures précises (sauf en cas d'affluence importante un deuxième jour sera prévus). La première phase du tournoi est jouée en poules puis une phase finale détermine le classement de la journée.

ART17 : Le tirage au sort des poules sera effectué par le responsable des tournois ou par le juge de salle accueillant le tournoi. Le tirage au sort sera en principe effectué le mercredi soir précédent le tournoi.

ART18 : Chaque poule comprendra une tête de série. Les têtes de série sont désignées par le dernier classement . Donc, en début de saison, c'est le classement final de la saison précédente qui prime. (tenu en compte : cl 2021).

Au niveau têtes de série pour l'entrée des 2 ème tournois dans chaque catégorie, on utilisera un classement régulier qui reprendra dans ce cas, le classement 2021 et le 1^{er} tournoi joué, et ainsi de suite jusque la fin de saison.

ART19 : Organisation du tournoi :

Organisation générale :

- La salle s'engage à fournir « le contexte le meilleur possible » aux participants. Ceci implique une garantie sur la qualité des tables et du matériel mis à disposition, l'ambiance sereine de la salle, etc.
- Le conseil d'administration se réserve le droit de **modifier le nombre de frames qui sont énoncés dans les schémas qui suivent** et ce en fonction du nombre de participants et/ou autres facteurs. La décision sera prise avant le tirage au sort public.
- Les demis finalistes jouant pour la 3^{ème} et 4^{ème} place en " best of 3 "ou frame sec.

De 2 à 7 participants :

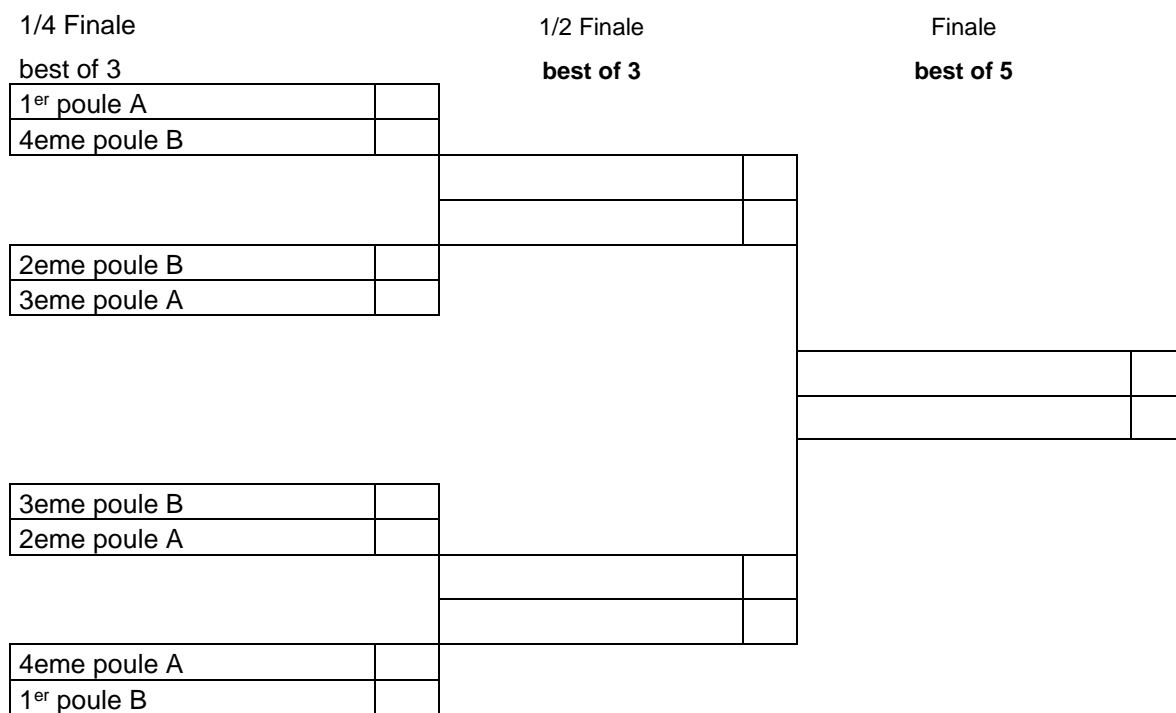
- Une seule poule est organisée. Les matchs se jouent en 2 frames . Un point attribué par frame gagné.
- Phase finale : ½ finales en « best of 3 » (1^{er} poule contre 4^e poule et 2^e poule contre 3^{er} poule).
- Finale en “ best of 5 “

De 8 à 12 participants

- Deux poules sont organisées. Les matchs se jouent en deux frames . Un point est attribué par frame gagné .
- Phase finale : ½ finales en ” best of 3 ” (1^{er} poule A contre 2^e poule B et 2^e poule A contre 1^{er} poule B).
- Finale en ” best of 5 ”
- Les 3^{ème} ainsi que les 4^{ème} de poules s'affrontent respectivement pour le classement .

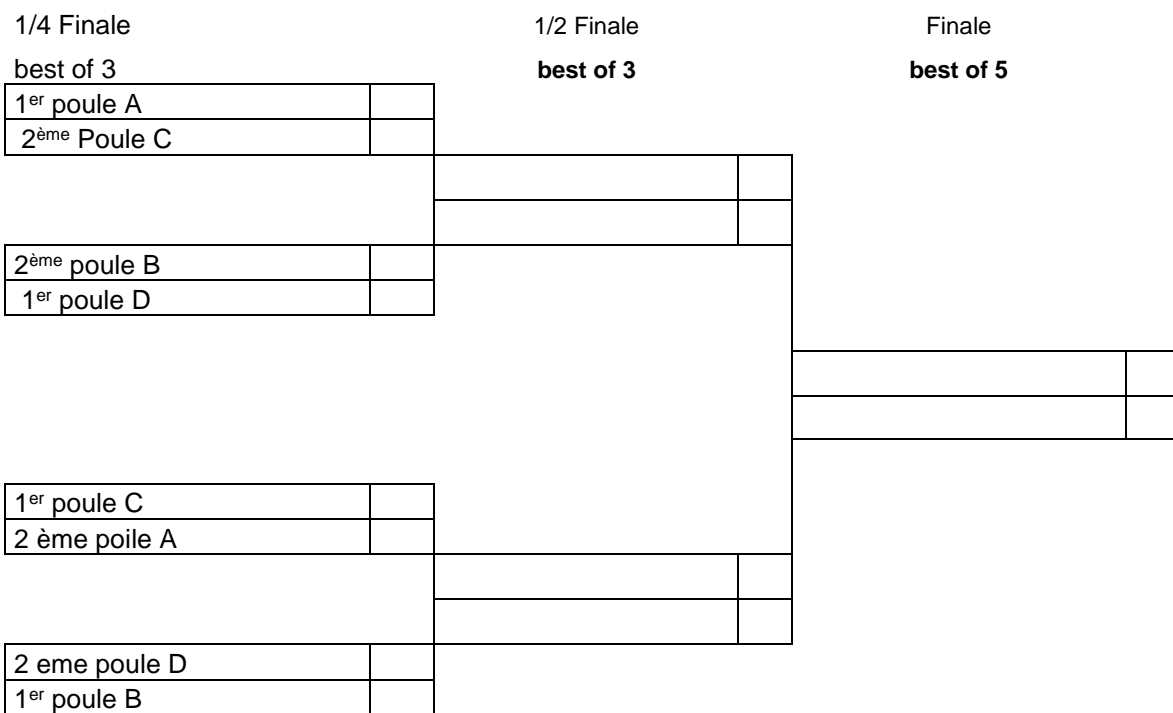
De 13 à 15 participants

- Deux poules sont organisées. Les matchs se jouent en une ou deux frames suivant le nombre de tables disponibles. Un point est attribué par frame gagné.
- Les quatres premiers de chaque poule seront qualifiés pour les ¼ de finales.



De 16 à 20 participants :

- Quatre poules sont organisées. Les matchs se jouent en deux frames. Un point est attribué par frame gagné.
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les 1/4 de finales.



De 21 à 24 participants :

- Quartes poules sont organisées. Les matchs se jouent en une ou deux frames suivant le nombre de tables disponibles. Un point est attribué par frame gagné.
- Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les 1/4 de finales

A partir de 25 joueurs le tournoi se déroulera en deux jours

- Le premier jour les poules qualificatives
- Les 8 premières têtes de séries sont qualifiées directement pour les 1/8eme de finales .

1/8 Finale	1/4 Finale	1/2 Finale	Finale
1er tête de série	best of 3	best of 3	best of 5
4 poule A			
2 poule B			
8ème tête de série			
1 poule A			
5eme tête de série			
3 poule B			
4eme tête de série			
3eme tête de série			
3 poule A			
6eme tête de série			
1 poule B			
7eme tête de série			
2 poule A			
4 poule B			
2eme tête de série			

ART.18 : En cas de retard important dans l'avancement du tournoi, le juge de salle peut revoir le nombre de frames par match après en avoir averti les joueurs et ce avant le début d'une phase.

ART.19 : Le départage en poule se fait suivant ses critères : premièrement les points ; deuxièmement, nombre victoires ; troisièmement confrontation directe ; quatrièmement « respoted black » (best of 5).

ART.20 : Une pause de midi, d'une durée « raisonnable » sera, organisée pour le repas. Il y a lieu de s'entretenir avec le juge de salle à ce sujet dès le début de la journée.

3) Règles particulières pour les participants

ART21 : La tenue vestimentaire est celle imposée par les annexes régionales

ART 21bis : Il n'y a pas d'arbitres officiels pour les tournois . Les litiges sont réglés par le juge de salle en conformité avec les règles en vigueur.

ART22 : Le joueur respectera le climat serein de la salle de tournoi ainsi que les autres personnes s'y trouvant. Le juge de salle pourra exclure un joueur du tournoi pour toute attitude excessive. Dans le cas où un joueur aurait une raison valable de laisser son GSM branché, il devra en avertir le juge de salle avant le début de la compétition. Ce dernier jugera de la validité de la demande.

ART23 : Le joueur pourra se voir réclamer sa carte de membre par le juge de salle afin qu'il puisse vérifier son identité. Si le joueur ne peut prouver son identité, le juge de salle pourra lui refuser sa participation et les droits d'inscriptions seront dus.

ART24 :Réorganisation des tournois « Men » et Répartition des points :

Organisation des tournois « Men » saison 2021-2022.

Le grand changement décidé par le comité vu la montée croissante des inscriptions lors de ces rankings et vu le nombre de tables disponibles dans les clubs et ceci afin de continuer à jouer sur 1 jour. Sera un dédoublement de tournoi.

Le but de cette manœuvre sera de créer à la fois un tournoi « Men » comprenant 2 catégories.

Les « A » qui devrait permettre à un moment donné de retrouver en son sein ; les plus forts.

Ce tournoi sera limité à 16 joueurs qui seront déterminé lors du 1^{er} tournoi ouvert à tous.

Si des têtes de série sont amenées à ne pas jouer dans les poules qualificatives, celles-ci se verraient éjectées du tableau A, s'ils ne parviennent pas à gagner leur 1^{er} match en best of 5.

Pour ces joueurs sortants, leur point s'intercalerait entre les 3^{ème} et 4^{ème} place de groupe.

Pour les joueurs versés dans le groupe « B » suite au 1^{er} tournoi. Les futurs tournois se disputeront en poule.

Un système de montée sera appliqué d'office en fonction du nombre d'inscrits.(Voir plus loin)

Au niveau « A » les tournois se feront en élimination directe à partir des 1/8 (best of 5), les battus s'affronteront entre eux (best of 3ou 5 en fonction du nombre de tables) et les 4 losers de nouveau seront dans le mécanisme de montée-descente en fonction du classement général établi selon un classement régular (cl 2021+tournoi 21-22 jusque fin de saison..

Au niveau « B », en fonction de l'influence des inscriptions, la possibilité de réintégrer les tournois « A » se marquera de la sorte : D'office :

1 joueur montant si inscription inférieur à 8.

2 joueurs jusque 12 joueurs.

3 joueurs jusque 15 joueurs

4 joueurs si 16 joueurs et +

Quelques explications à ceci : exemple : prochain tournoi B : 18 inscrits, donc 4 montants d'office. Lors du prochain tournoi A, ces 4 joueurs prennent des points et c'est le classement final après les 2 tournois « A et B » qui déterminera la nouvelle liste des 16 premiers. Il se peut que certains restent avec des points suffisants, tandis que si les autres joueurs n'ont pas fait le 1^{er} tournoi, ils seront peut être en manque de points pour remonter en A.

Points attribués :

Tournoi unique : 150/125/110/110/100/90/80/75/70/65/60/65 **Points donnés aux TS sortis en 1/8**

Points donnés aux 3^{ème} de poule.

Points RK « A » 150/125/110/110/100/90/75

Points donnés aux battus des battus.

Points RK « B » 90/85/80/80/75/70/65/60

Les 4 demis finalistes prennent plus de points que

les battus des battus en A.

Pour les futures tournois 4 têtes de série seront placées dans chaque tournoi (A et B)

En tournoi « A », il y aura toujours 4 têtes de série.

En « B », cela dépendra du nombre d'inscrits. (1<7J/2 si 8J/ 4 si 16J)

ART25 : Le classement de la saison se fait sur l'ensemble des tournois rankings par le total des points obtenus. En cas d'égalité, le départage se fait comme énoncé à l'article 14.

ART26 : Les joueurs sont tenus de signer leur feuille de match.

4) Règles relatives à l'organisation administrative des tournois

ART27 : Les breaks sont pris en compte à partir de 30 points (Joueur cl 1)

Afin de motivation, les breaks supérieurs à 25 seront renseignés dans les cl 2 et 3..

ART28 : Le prize money est redistribué en fin d'année et est composé du montant des inscriptions plus une quote-part accordée en fonction des dispositions financière de la fédération.

Une partie des frais est néanmoins prise en compte au niveau du tournoi (arbitrage)

Le club organisateur est libre d'attribuer un Prize Money supplémentaire qu'il répartira selon son libre choix. Ces montants peuvent être revus à la baisse en cas de soucis financiers de la région.

ART29 : La répartition du prize-money et la remise de trophée est calculée sur celle des tournois seniors (voir règlement des tournois).

ART30 : Le juge de salle affichera les documents qu'il juge nécessaire dans la salle du tournoi et il remettra son rapport au CA.

ART31 : Une salle hôte mettra une table et deux chaises (à proximité d'une prise de courant) à disposition du juge de salle.

ART32 : En cas de décision urgente, le juge de salle est habilité à prendre toute mesure qu'il estime nécessaire. Il devra en avertir le CA dans les meilleurs délais et en fera mention dans son rapport.

ART33 : Pour le championnat du Hainaut, les têtes de série 1 et 2 seront le vainqueur et finaliste de l'année précédente. Les deux autres têtes de série seront désignées par le classement ranking normal.

ART 34 : le comité se donne pouvoir à modifier le contenu si besoin se fait sentir.

***Le présent règlement a été approuvé à l'unanimité des membres présents lors du CA du 3aout 2017.
Les rapports de CA servent d'amendement au présent règlement en cours de saison.***

Dierick Patrice : responsable des tournois.